



CLUB et GROUPEMENT TECHNIQUE des ESTRILDIDES

Association fondée en 2016

*Offrir aux éleveurs amateurs une opportunité
unique de progresser dans leur passion d'élevage
des Estrildidés.*

Madame, Monsieur,

Nous sommes très heureux de vous inviter à la 15^{ème} édition du concours du CGTE qui aura lieu du 6 au 10 septembre 2017, à BEAUREPAIRE (85).

ATTENTION : les classes, jointes au présent courrier, sont celles d'OrnithoNet.

Les juges ayant officié le vendredi se tiendront à la disposition des éleveurs tout le weekend dans la salle d'exposition.

Il se tiendra simultanément :

- Le samedi : une Journée Technique.
- Une bourse d'oiseaux millésimés 2016 - 2017.
- L'assemblée générale du C.G.T.E., le dimanche matin à 10h 00.

Afin de continuer de garantir la participation de véritables passionnés, la présence au concours reste assujettie à cooptation. Aucun engagement « sauvage » ne sera accepté. La voie du parrainage reste donc privilégiée. Certains de vos collègues seront peut-être intéressés. Faites-les nous connaître ou qu'ils nous contactent en se recommandant de vous et nous leurs ferons parvenir avec plaisir les documents nécessaires.

En cas de nécessité, rapprochez-vous de vos correspondants régionaux (organigramme joint) ou celui le plus proche qui pourra convoyer vos oiseaux.

Le Président adjoint
Christian DELFOSSE

ESTRILDIDES 2017

15^{ème} EDITION

LIEU : Salle de Sport rue de la Gallisonnière 85500 BEAUREPAIRE

REGLEMENT

- Article 1.** Le championnat Ornithologique « Estrildidés 2017 » organisé par le Club et Groupement Technique d'Estrildidés se tiendra à Salle de Sport, rue de la Gallisonnière, 85500 BEAUREPAIRE
- Article 2.** Pourront participer à ce concours tous les éleveurs d'estrildidés domestiqués **invités** sans exclusive d'appartenance.
- Article 3.** Seuls pourront être acceptés les oiseaux propre élevage bagués au numéro de souche de l'éleveur ou de sa société (dans ce cas, l'éleveur devra obligatoirement fournir une attestation de sa société sous peine de voir ses oiseaux refusés en concours.)
Les bagues de reconnaissance ne seront pas admises. L'oiseau ne devra porter aucun signe distinctif.
Pour les stams, on admettra que les bagues soient d'années différentes pour les oiseaux jugés sur 2 ans.
- Article 4.** Les feuilles d'engagement, formulaire ci-joint, lisiblement remplies, devront parvenir **impérativement avant le SAMEDI 30 AOUT 2017 à M Christian DELFOSSE 3 impasse Valentin Haüy 85000 LA ROCHE SUR YON**, ou par internet à l'adresse suivante : delfossech@orange.fr
- Le comité organisateur se réserve le droit de refuser les oiseaux engagés après cette date. Il ne sera accepté aucun engagement par téléphone.
- Article 5.** Tout éleveur titulaire de plusieurs numéros de souche sera tenu de remplir une feuille d'engagement par n° de souche (pas de stam présentant plusieurs n° de souche.)
- Article 6.** Les organisateurs prendront le plus grand soin des oiseaux et assureront leur nourriture. Les oiseaux nécessitant une nourriture particulière doivent être signalés aux organisateurs. Leur nourriture doit être fournie en quantité suffisante pour la durée de l'exposition.
Les organisateurs ne seront pas responsables des accidents, pertes, vol ou mortalité des oiseaux. Toutefois en cas de mort, il sera établi un certificat de décès signé par le président de la société, auquel sera joint la bague de l'oiseau.
- Article 7.** Le service sanitaire sera assuré par le docteur vétérinaire officiellement désigné. Tout oiseau, qu'il aura reconnu malade ou contagieux, sera refusé ou retourné à l'éleveur ainsi que ceux contenus dans le même cageot.
- Article 8.** Pendant toute la durée des jugements, aucun exposant ne sera admis dans la salle d'exposition dont les portes seront fermées au public. Si pour des raisons de main-d'œuvre

un exposant est requis pour passer les cages aux juges, il cesserait son travail dès qu'il entrerait dans la catégorie des oiseaux exposés par lui.

Article 9. Les décisions des juges seront sans appel.

Article 10. Les classes sont celles d'OrnithoNet et jointes à ce courrier.

Article 11. Le titre de champion, 2^{ème}, 3^{ème} sera décerné dans toutes les sections et classes représentées ; un minimum de points sera exigé.

TITRE	INDIVIDUEL	STAM
Champion	90 et plus	360 et plus
2 ^{ème}	90 et plus	360 et plus
3 ^{ème}	90 et plus	360 et plus

Article 12. Outre le diplôme attribué à chaque champion, des grands prix d'élevage, au nombre de dix seront décernés :

- Diamants Mandarins : F1
- Moineaux du Japon : F2
- Lonchuras: F3
- Paddas: F4
- Diamants de Gould phénotype sauvage
- Mutations Diamants de Gould
- Diamants Australiens phénotype sauvage
- Mutations Diamants Australiens
- Diamants Océaniens phénotype sauvage
- Mutations Diamants Océaniens
- Africains

Les modalités seront les suivantes :

- Prise en compte des 08 meilleurs pointages (maximum) individuels (y compris ceux des oiseaux concourant en stam) supérieurs ou égaux à 90 points.
- En cas d'égalité l'attribution se fera au prorata dégressif des pointages retenus les plus élevés (94, 93, 92, etc...) au sein des 10 pointages. En cas de maintien d'égalité seront pris en compte, les onzièmes, douzièmes, etc... sans qu'ils soient comptabilisés dans le total des grands prix.
- Comme lors de l'édition 2004, sur décision collégiale des juges, un prix de « **RARETE D'ELEVAGE** » et un prix « **MUTATION INEDITE** » seront éventuellement décernés, sous réserve du minimum de pointage requis (90 points).

Un prix du « **MEILLEUR ELEVEUR ESTRILDIDES 2017** » regroupant toutes les catégories d'oiseaux présentées par un éleveur et prenant en compte tous les pointages supérieurs ou égaux à 90 points (sans limitation du nombre d'oiseaux) sera également attribué.

Article 13. Si un stam doit être dissocié par accident ou maladie, les oiseaux seront jugés individuellement.

- Article 14.** Une bourse aux oiseaux sera également organisée dans un endroit attenant à la salle du concours. Celle-ci sera réservée exclusivement aux exposants (voir règlement en annexe de celui-ci)
- Article 15.** Le décaissement se fera à partir de 15 heures 30. Les éleveurs ne pourront décaiser seuls leurs oiseaux. Ils devront être accompagnés d'un responsable de la société organisatrice. Les éleveurs les plus éloignés seront prioritaires.
- Article 16.** L'accès de la salle d'exposition sera gratuit pour les exposants et leur conjoint. Un identifiant leur sera délivré à l'entrée.
- Article 17.** Pour les cas non prévus au règlement, le comité organisateur sera seul qualifié pour prendre toutes décisions qui s'imposeraient pour la bonne marche de la manifestation.
- Article 18.** Le seul fait d'engager des oiseaux implique le respect du présent règlement.

CONDITIONS BOURSE

- Article 1.** La vente sera sous l'entière responsabilité des exposants.
- Article 2.** La présentation d'oiseaux à la bourse est assujettie à une participation aux concours.
- Article 3.** **Ne peuvent présentés à la bourse que des oiseaux relevant des classes ouvertes aux concours.**
Aucun oiseau protégé par les conventions, les lois et décrets en vigueur ne pourra accéder à la manifestation.
- Article 4.** Les oiseaux proposés à la vente seront de propres élevages. Seront acceptés le millésime correspondant aux années de jugement +1
- Article 5.** **Une feuille d'engagement avec la mention « BOURSE » sera envoyée en même temps que les feuilles d'engagement au C.G.T.E. Elle devra être rédigée de la même manière que les feuilles d'engagement au concours (section, classe, type), et envoyée par l'éleveur.**
- Article 6.** Un certificat sanitaire émanant des services vétérinaires du département d'origine sera exigé pour tous les éleveurs.
Un contrôle sanitaire de tous les oiseaux sera effectué à l'entrée de la salle. Tout oiseau reconnu malade sera refusé.
L'état sanitaire des oiseaux sera contrôlé par le vétérinaire officiel.
- Article 7.** Les cages « sales ou surchargées d'oiseaux » seront refusées, (deux sujets maximum).
- Article 8.** Les oiseaux seront présentés soit en individuel, soit en couple. Chaque cage sera munie d'une étiquette avec le prix de vente.
Une commission de 2€ sera perçue par le CGTE par oiseaux engagé en bourse.
Les prix de vente sont libres mais figureront clairement sur les cages.
- Article 9.** Le décaissement se fera à partir de 15 heures 00.

Article 10. Le C.G.T.E. ne peuvent être responsable des accidents, pertes, vols ou mortalité dont les oiseaux pourraient être victimes, quelle qu'en soit la cause. Le fait d'engager des oiseaux à la bourse vaut acceptation du présent règlement.

Article 11. La vente d'oiseaux à l'extérieur de l'exposition dans les voitures et sur le parking, est formellement interdite.

INSCRIPTION : 30 AOUT 2017

DERNIER DELAI, CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

DROIT D'ENGAGEMENT : Chèque à l'ordre de : C.G.T.E.

- 4,00 € par oiseau ; 13 € le stam si les cages sont fournies par le CGTE.
- 3,00 € par oiseau ; 11,00 € le stam si les cages sont fournies par l'éleveur.
- Palmarès en PDF GRATUIT sur le site : <http://www.estrildides.com>
- Cotisation obligatoire pour adhérer au C.G.T.E = 15 €

Rappel : Seuls seront autorisés, dans chaque classe, les remplacements d'oiseaux à l'identique (même phénotype et même sexe.)

N'OUBLIEZ PAS L'ATTESTATION DE PROVENANCE de la DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (Ex DSV). (Feuille ci-jointe)

ENLOGEMENT : Jeudi 7 septembre 2017 de 14 à 19 h.

JUGEMENT : Vendredi 8 septembre 2017.

OUVERTURE AU PUBLIC : Samedi 9 septembre 2017 de 09h00 à 18h00.

Dimanche 10 septembre 2017 de 09h00 à 15h00

REMISE DES PRIX : Dimanche 10 septembre 2017 après l'assemblée générale.

DELOGEMENT : Dimanche 10 septembre 2017 à partir de 15h30.

BOURSE :

- L'inscription d'oiseaux à la bourse implique la participation au concours.
- La bourse se déroulera selon de nouvelles modalités. (Voir règlement ci-joint)



C.G.T.E – CONCOURS NATIONAL 2017, 85 BEAUREPAIRE
du 6 septembre au 10 septembre 2017 - Salle de Sport- Rue de la Gallisonnière

**FICHE D'INSCRIPTION
OISEAUX EN BOURSE**

La présente fiche d'inscription peut être téléchargée sur le site du CGTE :
www.estrildides.com

NOM ET PRENOM DE L'ELEVEUR : _____

REGION : _____ CLUB : _____

SOUCHE UOF : _____ AUTRE(S) NUMEROS DE SOUCHE _____

Mettre une accolade et un seul prix de cession pour les oiseaux à céder en couple

	SECTION	SOUCHE	ANNEE	BAGUE	SEXE	DENOMINATION
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						

Le règlement des frais d'engagement à la bourse sera fait via la fiche récapitulative ci-jointe.

Signature :

Fiche Récapitulative Estrildidés 2017



Nom Prénom

Adresse

CP/Ville

Tél: Portable

Adresse Mail

N° de STAM Fédération : Région:

Fiche Standard remplir colonnes NB et Prix Total		Prix Indiv	NB	Prix Total
Concours	Individuel (cage carton fournie par le CGTE)	4,00 €		
	Individuel (cage carton fournie par l'éleveur)	3,00 €		
	Stam (cage carton fournie par le CGTE)	13,00 €		
	Stam (cage carton fournie par l'éleveur)	11,00 €		
	Palmarès en PDF	Gratuit		Gratuit
	Palmarès papier (facultatif)	5,00 €		
	Palmarès papier (Par courrier)	6,50 €		

Bourse	Oiseaux	2,00 €		
	Cage carton	1,00 €		

Repas	Samedi 9/09/2016 (Midi)	15,00 €		
A régler au moment de l'inscription par les participants non pris en charge en tant que bénévoles par l'organisation	Samedi 9/09/2016 (Soir)	15,00 €		
	Dimanche 10/09/2016 (Midi)	15,00 €		

Adhésion au C.G.T.E 2017 (obligatoire)	15,00 €
Total à régler =	

** Pour la vente de mes Oiseaux en Bourse*

1° Je ferai équipe avec Mr ou Mme

2° Je confie la vente de mes oiseaux à mon convoyeur Mr :

3° Ci-joint un chèque de:€ à l'ordre du C.G.T.E

A.....Le

Signature

ATTESTATION DE PROVENANCE

Permettant l'entrée des oiseaux aux expositions, manifestations et concours

85550 BEAUREPAIRE
DU 6 AU 10 SEPTEMBRE 2017

Le Directeur Départemental de la Protection des Populations du département de
certifie qu'aucun foyer de maladie de Newcastle ou d'influenza aviaire hautement pathogène n'a été
déclaré :

1. Dans l'élevage de (*Prénom, Nom*) :

(*N°*, *rue*) :

(*Code postal, Ville*) :

2. Dans un rayon de 10 km autour de cet élevage.

3. Dans l'ensemble du département.

Par ailleurs, le responsable de cet élevage déclare :

Ne pas avoir participé, dans les 30 derniers jours à des manifestations avicoles internationales (qu'il s'agisse de manifestations ayant lieu dans un autre pays ou des manifestations ayant eu lieu en France et ayant rassemblé des volailles et autres oiseaux en provenance de divers pays) ;

Avoir participé, dans les 30 jours précédant l'établissement de la présente attestation, à des manifestations :

Date de participation	Nom et lieu de l'exposition, concours ou rassemblements	Nationalités présentes

Dans le cas d'une participation à une manifestation internationale, les oiseaux de mon élevage, non vaccinés, seront présentés accompagnés d'un certificat sanitaire de bonne santé datant de moins de 5 jours.

Le présent certificat est valide 10 jours et est délivré en vue de permettre l'entrée à la manifestation citée ci-dessus des animaux ci-après désignés : ESTRILDIDES

J'atteste sur l'honneur l'exactitude
des informations fournies.

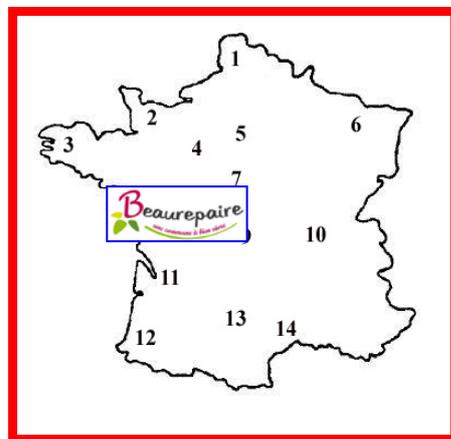
Fait à :

le:

Signature de l'éleveur

Fait à le.....

**LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION
DES POPULATIONS :**



Mesdames, Messieurs,

Vous voulez devenir correspondant et convoyeur, pour les régions suivantes (voir tableau ci-dessous) et même dans les autres régions ayant déjà des convoyeurs.

Nord, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Est-Bretagne, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche Comté, Rhône-Alpes et Aquitaine Sud.

Pour le **Championnat National** annuel du **C.G.T.E à BEAUREPAIRE (85)**

Vous serez pris en charge : pour l'hébergement, les repas pendant tout le concours et déduction de vos frais kilométrique sur votre déclaration annuelle des impôts. (Pour tous renseignements vous adressez à Christian DELFOSSE tél : 06 27 65 91 41).

Pour un minimum de 80 oiseaux en convoyage.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Inscription

Convoyeur pour la région :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP/Ville :

Tél :

Portable :

Adresse Mail :

A retourner à : Christian DELFOSSE 3 impasse Valentin Haüy 85000 LA ROCHE SUR YON
ou par mail : delfossech@sfr.fr

Correspondants et Convoyeurs Régionaux du CGTE .

1	Nord	Thierry DAVID 06 18 55 22 48 thierrydavid76@gmail.com	
2A	Haute-Normandie	Thierry DAVID 06 18 55 22 48 thierrydavid76@gmail.com	
2B	Basse-Normandie & Est-Bretagne	Thierry DAVID 0783445647 thierrydavid76@gmail.com	Alain GASCOIN 0620191236
4	Bretagne (pointe Bretagne via sud)	René DRUAIS 02 98 67 63 17 ou 06 26 88 16 36 Rene.druais@wanadoo.fr	
5	Pays de la Loire	Jean Michel NEPOTE-CIT 06 88 16 23 90 Nepote-cit@wanadoo.frt	
6	Région parisienne	Alain GIOCANTI 01 69 07 99 65 alain.giocanti@orange.fr	Jean Luc NAVARRO 07 81 74 60 16 Jlnavarro2@wanadoo.fr
7	Alsace-Lorraine	Laurent KEMPENICH 06 72 92 36 19 frederique.kempenich-boos@wanadoo.fr	
8	Centre Nord	Serge TRINEL 02 54 79 00 73 ou 06.85.81.50.37 trinel.serge@orange.fr	Vincent LACHERE 06 23 33 48 87 Vincent.lachere@outlook.fr
9	Poitou-Charentes	Bruno SAVARY 06 61 57 59 47brunosavary@wanadoo.fr	
10	Auvergne – Limousin	Michel VAN DEN BIESEN 06 85 82 86 00 michel.vandenbiesen@free.fr	Frédéric DEL BOCA 04 69 34 68 99 frederic.delboca@club-internet.fr
10A	Bourgogne-Franche Comté		
10B	Rhône-Alpes	Frédéric DEL BOCA 04 69 34 68 99 frederic.delboca@club-internet.fr	
11	Aquitaine Nord	Didier MOURGUET 06 11 62 68 99 didiermourguet@aol.com	
12	Aquitaine Sud		
13	Midi-Pyrénées	Guy CATALANO 04 42 44 84 95 ou 06 60 07 84 95 guy.catalano@wanadoo.fr	Jean-Pierre BUGAREL 05 63 60 86 91 Bugarel.jeanpierre@wanadoo.fr
14	Languedoc-Roussillon	Alain GLEIZES 04 67 45 08 65 ou 06 88 20 45 04 alain.gleizes53@orange.fr	Pierre LOPEZ 06 81 60 24 10 pierre.pigeon34@gmail.com



CLUB et GROUPEMENT TECHNIQUE des ESTRILDIDES

Association fondée en 2016

*Offrir aux éleveurs amateurs une opportunité
unique de progresser dans leur passion
d'élevage des Estrildidés.*

Mesdames, Messieurs

Les convoyeurs-correspondants régionaux,
Les bénévoles du CGTE,

Afin de faciliter la préparation de cet évènement (notamment la réservation des gîtes et de l'intendance) nous vous demandons de bien vouloir remplir et retourner très rapidement par mail le document de la page suivante.

Nous avons besoin de bénévoles le mercredi après-midi pour le montage des cages en carton et le lundi matin pour terminer de vider la salle

Le Président adjoint
Christian DELFOSSE



DECLARATION D'INTENTION et DEMANDE D'HEBERGEMENT POUR LES BENEVOLES

NOM	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Mail	

Je m'engage comme bénévole pour l'organisation du concours ESTRILDIDES 2017 qui se déroulera du 6 au 10 septembre 2017, à Beaurepaire (85).

Je souhaite un hébergement pour la (les) date(s) suivante(s) :

<input type="checkbox"/>	Nuit du 7 au 8 septembre 2017 (jeudi soir)
<input type="checkbox"/>	Nuit du 8 au 9 septembre 2017 (vendredi soir)
<input type="checkbox"/>	Nuit du 9 au 10 septembre 2017 (samedi soir)
<input type="checkbox"/>	Nuit du 10 au 11 septembre 2017 (dimanche soir)

Date

Signature

A retourner avant le 30 Juillet 2017 à **Mr DELFOSSE Christian**
3 impasse Valentin Haüy 85000 LA ROCHE SUR YON Tél : 06 27 65 91 41
Mail : delfossech@orange.fr

DECLARATION D'INTENTION DEMANDE D'HERBERGEMENT

A retourner avant le 30 JUILLET 2017

A Christian DELFOSSE 3 impasse Valentin Haüy 85000 LA ROCHE sur YON ☎ 02 51 37 58 02
Email : delfossech@orange.fr

Nom.....Prénom.....

Téléphone.....



Souhaite apporter ma contribution à l'organisation « ESTRILDIDES 2017 »

Jeudi 07 Sept.	Vendredi 08 Sept.	Samedi 09 Sept.	Dimanche 10 Sept.	Lundi 11 Sept

Au poste de :

Mise en place	Décoration	Passeur de cages	Nourrissage
JEUDI	JEUDI	VENDREDI	
Entrées	Bourse	Surveillance	Autre poste : préciser
WEEK-END	WEEK-END	WEEK-END	

Souhaite un hébergement pour la (les) date(s) suivante(s)

Jeudi 07 Sept.	Vendredi 08 Sept.	Samedi 09 Sept.	Dimanche 10 Sept.

Prise en charges des bénévoles

- ☞ Pour chaque journée (de 08 h 00 à 19 h 00) : Repas de midi
- ☞ Si 2 journées consécutives : hébergement

MERCI de votre coopération

Date.....

Signature :

* Mettre une croix dans le ou les jours souhaités